



---

## Orée-d'Anjou, Un acteur de la transition écologique

---





## ORÉE-D'ANJOU, UN TERRITOIRE ENGAGÉ EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### La labellisation T.E.T.E, qu'est-ce que c'est ?

C'est une démarche nationale dans laquelle s'engagent des collectivités **volontaires** pour des cycles d'une durée de 4 ans. Les objectifs de cette démarche sont :

- Organiser la **gouvernance** de la politique climat-air-énergie de la collectivité
- **Valoriser** sa politique et partager les pratiques au sein d'un réseau de collectivités
- Se doter d'un **programme** pluriannuel cohérent et concret



### Une démarche en coopération :

La commune d'Orée-d'Anjou s'est engagée dans la démarche TETE en 2022 au côté des 5 autres communes des Mauges et de Mauges Communauté.

Les 7 collectivités s'engagent pour un 2<sup>nd</sup> cycle à partir de fin 2025 jusqu'à 2029.

Cette démarche a été conçue par l'ADEME pour aider les collectivités à structurer leurs actions, notamment sur le volet climat-air-énergie, au travers d'un référentiel d'actions, réparties en **6 domaines** :

1. Planification territoriale
2. Patrimoine de la collectivité
3. Approvisionnement, eau, énergie, assainissement
4. Mobilité
5. Organisation interne
6. Coopération, communication



## DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES SUR LE TERRITOIRE ORÉEN

### Élaboration du schéma directeur des modes actifs

Le Conseil Municipal a approuvé en septembre 2025 son schéma directeur des modes actifs, élaboré avec l'aide d'un bureau d'étude.

Dans ce cadre, c'est plus de **40 km** de voies qui pourront bénéficier d'aménagements issus des préconisations émises dans ce schéma directeur.



Pour réaliser ces aménagements, la commune s'est engagée dans **une politique de mobilité qui s'inscrit sur plusieurs années**. Le Plan Pluriannuel d'Investissement annexé au schéma directeur des modes actifs prévoit 3 phases de travaux :

- 2026-2028
- 2029-2032
- Au-delà de 2032

La totalité de ces aménagements a un coût prévisionnel de **2 248 991€**. Les premiers aménagements sont prévus en 2027.

### Circuler à vélo, même dans les territoires ruraux !

Les liaisons utilitaires, pour les **déplacements quotidiens**, ont été étudiées prioritairement. Le schéma directeur comprend **29 itinéraires** inter-bourg pour améliorer les connexions entre les communes déléguées et intra-bourg pour rejoindre les différents équipements.

Afin de **sécuriser les déplacements à vélo**, plusieurs solutions sont envisagées : adaptation des régimes de vitesse, marquage et jalonnement pour redonner la place aux cyclistes sur la chaussée, création de pistes cyclables et de voies vertes...



## FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES VERTS ET NATURELS

### Une gestion différenciée des espaces verts

La commune s'est lancée dans un plan de gestion différenciée, afin d'adapter ses espaces verts face au changement climatique et réintroduire la nature dans nos rues. Quelques exemples des actions sur Orée-d'Anjou :

- **Végétalisation des cimetières**
  - o Simplification de l'entretien
  - o Amélioration de la filtration et de l'infiltration de l'eau
- **Écopaturage**
  - o Entretien facilité des zones difficiles d'accès
  - o Régulation de la végétation et restauration du milieu
- **Fauche tardive**
  - o Créer des zones refuges pour la faune
  - o Diversifier les paysages
- **Adaptation des massifs**
  - o Planter des essences résistantes à la chaleur et peu consommatrices en eau



### Des Espaces Naturels Sensibles sur la commune



Le zonage « Espaces Naturels Sensibles (ENS) » vise à préserver et à valoriser des sites présentant un intérêt fort sur le **plan paysager, écologique et/ou géologique**.

Le périmètre de ces ENS est défini par le Département de Maine-et-Loire, qui accompagne les collectivités qui le souhaitent à mettre en place des actions pour la **biodiversité**.



La commune d'Orée-d'Anjou s'est engagée dans l'élaboration de **2 plans de gestion** sur la vallée de la Loire. Les actions menées, en partenariat avec les acteurs du territoire, peuvent être par exemple la réouverture de parcelles en déprise agricole, la création d'un cheminement piétonnier, le suivi d'espèces patrimoniales...



## OPTIMISER LE PATRIMOINE BÂTI DE LA COMMUNE

### Énergies renouvelables et bâtiments publics



La commune d'Orée-d'Anjou travaille à l'amélioration de son patrimoine bâti, en optimisant les **consommations énergétiques**, ainsi qu'en développant l'utilisation des **énergies renouvelables**.

À titre d'exemple, la commune a mis en place en 2022-2023 des systèmes de chauffage par **géothermie** d'un ensemble de bâtiments à la Varenne et à Saint-Laurent-des-Autels. Il permet également pour certains bâtiments un rafraîchissement pour améliorer le confort d'été.

### Solarisation des parkings

La commune a signé en 2024 une convention avec Mauges Énergie pour équiper et exploiter des ombrières photovoltaïques sur des espaces publics (parkings, équipements sportifs et de loisirs...)

En 2025, les premières **ombrières photovoltaïques** ont été installées sur le parking de la maison de santé, à Saint-Laurent-des-Autels.





## SENSIBILISER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Sensibilisation dans les écoles

La commune d'Orée-d'Anjou accompagne les **écoles** en soutenant des temps d'animations sur la thématique de la **transition écologique**.



Sur l'année scolaire 2024-2025, par exemple, c'est 21 classes oréennes qui ont participé au programme Ecopousse (pris en charge financièrement par ACTEE et Mauges Communauté).

La commune accompagne également une école par an dans le **Défi Classe Énergie**, animé par l'association Alisée, et subventionné par le SIEML.

D'autres animations sont également proposées sur des thématiques de transition écologique : les déchets, l'eau, la nature, ...

### Sensibilisation du grand public

En partenariat avec Mauges Communauté et la Maison de l'Habitat, la commune organise chaque année 1 à 2 **réunions publiques** ou temps de sensibilisation sur la transition écologique.

Par exemple, en mai 2026, la Maison de l'Habitat a tenu une conférence sur les aides à la rénovation énergétique, à destination des habitants et des professionnels du bâtiment.

Orée-d'Anjou participe également aux « **Rendez-vous Nature en Anjou** », portés par le Département. Il s'agit d'événements en pleine nature pour découvrir les espèces, les milieux, les paysages de l'Anjou. Ces animations ont pour objectifs de faire connaître et de **valoriser la biodiversité** des espaces naturels sensibles.

